

Délibération 2024 / 04-19

L'an deux mil vingt-quatre le jeudi onze avril à dix-huit heures trente minutes, le Conseil Municipal, dûment convoqué, s'est réuni sous la présidence de Monsieur Raymond RABETEAU, Maire.

Étaient présents les Conseillers municipaux : Mrs Raymond RABETEAU, Christian FAUGERON, Maurice BESSE, Jean-François CHAMPEAU, Cédric LECOMTE, Mmes Claudine DAURY-NEYRET, Mireille LILLE-PALETTE RECONDU.

Étaient absents excusés : Mrs Arnaud PICOUT (procuration Mr Jean-François CHAMPEAU), Didier LASSECHERE (procuration Mme Claudine DAURY-NEYRET), Jean-Jacques BORD (procuration Mr Christian FAUGERON), Jacques FAURE (procuration Mme Mireille LILLE-PALETTE RECONDU), Anthony BUYS, Mme France-Noëlle GIMENEZ.

Secrétaire de séance : Mme Claudine DAURY-NEYREY

* * * * *

BUDGET PRIMITIF 2024 - Budget Forêt

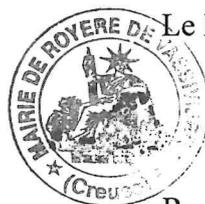
Sur la proposition faite par Monsieur le Maire,

Le Conseil Municipal, à l'unanimité :

- adopte le budget primitif 2024 du budget Forêt, tel que présenté et arrêté en équilibre comme suit :

| | <u>Dépenses</u> | <u>Recettes</u> |
|------------------------------------|-----------------|-----------------|
| <u>Section de fonctionnement</u> : | 93 878,94 € | 93 878,94 € |
| <u>Section d'investissement</u> : | 66 648,94 € | 66 648,94 € |

Fait et délibéré en Mairie, le 11 avril 2024



Le Maire,

Raymond RABETEAU